

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mai 2025 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

Médiathèque

**12. Demande de subvention pour le projet de réaménagement intérieur de la médiathèque**

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le projet de réaménagement intérieur des espaces de la médiathèque s'insère dans un projet plus vaste de réorganisation de la médiathèque et ses services en lien avec les objectifs inscrits au Rapport des Orientation des politiques publiques (politique culturelle, éducative et numérique).

Le but de ce projet de réaménagement intérieur est également de rendre le lieu davantage attractif mais également de rendre plus compréhensible l'usage du lieu et le faire évoluer vers un lieu convivial et de rencontres, vecteur de mieux-être.

L'organisation précédente, cloisonnée en secteurs traditionnels, a fait l'objet d'une réflexion au regard du projet de la Médiathèque et de la vacance de certains postes.

Une nouvelle organisation a été mise en place, en juin 2023, abandonnant la forme classique sectorisée par collection (adulte, jeunesse, périodiques, musique et cinéma) pour la mise en place de nouveaux secteurs (Accueil des publics, Action culturelle, Développement des publics, démarches innovantes et numérique, et Politique documentaire). L'organigramme modifié réoriente le service vers un fonctionnement innovant et en phase avec les évolutions des médiathèques précédemment citées. L'objectif est de gagner en efficacité et en réactivité, de faire monter en compétence et en responsabilités l'ensemble des agents et d'amener l'équipe vers un nouveau projet.

Dans cette logique de réorganisation, la médiathèque a également mis en place :

- La gratuité pour tous
- La mise en place du prêt illimité à durée illimitée
- Proposer une amplitude d'ouverture plus large à la population. La médiathèque proposera ainsi une amplitude de 36h/hebdomadaire au lieu de 29h/hebdomadaire actuellement.

La vocation de la Médiathèque n'est plus exclusivement documentaire. Ainsi, l'élargissement des publics fait converger au sein d'un même lieu des profils très différents. La Médiathèque devient alors un lieu non

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025  
Publication : 05/06/2025

Délibération n°2025/05/26/12 du 26 mai 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Quelques visuels du projet du réaménagement intérieur de la médiathèque (phase 1) :

Proposer aux habitants un espace convivialité, en rez-de-rue.



Arts créatifs

Rangement intégré au gradin pour les jeux de société

Gradin



Un Hall réorganisé autour de l'espace Presse

Bureau mutualisé



Accueil

Espace « presse »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025

Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/12 du 26 mai 2025 à 20h30

Pour une question financière et de priorisation, le projet a été divisé en 3 phases, les deux autres phases sont détaillées ci-dessous :

**SÉQUENCE 2**

Réalisation d'une fresque (street art)	Création d'un sas thermique d'entrée
Remplacement des menuiseries extérieures sur rue	Installation de deux automates de prêts
Déplacement du portail et création d'un espace poubelles	Ouverture de la façade pour créer un accès direct vers le jardin et aménager le jardin
Remplacement ou suppression du système de protection contre le vol	Cloisonnement du fablab par une cloison vitrée

**SÉQUENCE 3**

Isolation de la toiture terrasse	Poursuite de l'aménagement du jardin Avec la création d'un gradin
----------------------------------	---

Suite au recrutement d'un AMO en février 2024, l'estimation financière des travaux de la phase 1 est désormais connue.

L'estimation budgétaire prévisionnelle de la phase 1 est présentée ci-après :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3	TOTAL
<b>Marché de services</b>	identité visuelle			6 000€HT
	6 000,00 €HT			
<b>Marché de fournitures</b>	enseigne et signalétique	Equipements		23 190,00€HT
	15 400,00€HT	7 790,00€HT		
<b>Marché de travaux</b>	Agencement-Menuiserie	Electricité	Travaux en Régie	117 540,00€HT
	24 750,00€HT	17 790,00€HT	75 000,00€HT	
				<b>146 730,00 €HT</b>

Un lot informatique relatif à l'automatisation des prêts et retours doit être ajouté au tableau ci-dessus pour un montant maximal de 10 000 euros TTC.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025

Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/12 du 26 mai 2025 à 20h30

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<i>DÉPENSES PRÉVISIONNELLES</i>		<i>RECETTES PRÉVISIONNELLES</i>		
<i>Nature de dépense</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Source de financement</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Taux (en %)</i>
identité visuelle	6 000,00 €	<b>AIDES PUBLIQUES</b>		
enseigne et signalétique	15 400,00 €	État - DETR / DSIL	0,00 €	0,00%
équipements	7 790,00 €	DRAC	62 025.60 €	40,00%
agencement-menuiserie	24 750,00 €	Région	0,00 €	0,00%
électricité	17 790,00 €	Département	62 025.60 €	40,00%
travaux en régie	75 000,00 €			
informatique-automatisation	8 334,00 €			
Dépenses de fonctionnement :	0,00 €	<b>Sous-total 1 <sup>(1)</sup></b>	<b>119 180,00 €</b>	<b>80,00%</b>
Autres : (à préciser)	0,00 €	<b>AUTOFINANCEMENT</b>		
		Fonds propres	31 012.80 €	20,00%
		Emprunts	0,00 €	0,00%
		Autres : (à préciser)	0,00 €	0,00%
<b>Sous-total</b>	<b>155 064,00 €</b>			
		<b>Sous-total 2</b>	<b>29 795,00 €</b>	<b>20,00%</b>
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>155 064,00 €</b>	<b>TOTAL H.T.</b>	<b>155 064.00€</b>	<b>100%</b>

**À déduire des dépenses :**

Recettes générées par l'investissement (loyers, cessions, etc...)	0,00 €
Remboursement de sinistre par l'assurance	0,00 €

Le calendrier prévisionnel de ce projet (phase 1) comporte un début de travaux courant septembre 2025 pour un chantier terminé et une inauguration pour les vacances de la Toussaint 2025.

Considérant l'avis favorable de la Commission Générale de Vire Normandie du 22 janvier 2025,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement et Culture du

29 avril 2025,

Réception par le préfet : 05/06/2025

Publication : 05/06/2025 Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 15 mai 2025,

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/12 du 26 mai 2025 à 20h30

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Madame la Maire à solliciter une subvention dans le contrat de territoire avec le Département du Calvados (2022/2026).
- D'autoriser Madame la Maire à lancer toutes les démarches utiles pour la bonne exécution du projet pour la phase 1 avant la fin du second semestre 2025.
- D'autoriser Madame la Maire à solliciter les aides financières auprès des différents partenaires financiers du projet.
- De donner tous les pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente décision.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	38	11
Vote Pour	38	11
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025  
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/12 du 26 mai 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 27

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 12

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 08

Le 26 Mai 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 20 mai 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 20 mai 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
CHÉNEL Fernand			<input checked="" type="checkbox"/>	
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange			<input checked="" type="checkbox"/>	
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Samuel BINET
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie ROSSI
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles ALLEGRE
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEBURE Joann			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
014-200060176-20250605-12-DEP

Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 05/06/2025  
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/12 du 26 mai 2025 à 20h30

LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine			<input checked="" type="checkbox"/>	
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Odile MOREL
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine		<input checked="" type="checkbox"/>		Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250605-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025  
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/05/26/12 du 26 mai 2025 à 20h30